



VOLFIN ASSOCIES - ARLES Avocats

8 Place du Forum - 13200 ARLES - Tel: 04.90.93.82.36 - Fax: 04.90.93.52.51

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la Commune de SAINT MARTIN DE CRAU (13310) 6, Rue Ampère, Bois de Leuze - **UN BÂTIMENT À USAGE DE BUREAUX** cadastré section BP n° 14, lieudit Bois de Leuze pour une contenance cadastrale de 13 ares 28 centiares. **Le bien forme le lot numéro ONZE (11)** du lotissement de la Zone Industrielle du Bois de Leuze (extension).

MISE A PRIX : 39.000 €
(TRENTE NEUF MILLE EUROS) - **FRAIS PAYABLES EN SUS**

ADJUDICATION : LE LUNDI 9 DECEMBRE 2019 A 9 H

A l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de TARASCON (13150), au palais de justice de ladite ville, Quartier Kilmaine, 28 Allée du Général Jennings de Kilmaine.

LOT UNIQUE : Sur la Commune de SAINT MARTIN DE CRAU (13310) 6, Rue Ampère, Bois de Leuze - Un bâtiment à usage de bureaux figurant au cadastre de ladite commune section BP n° 14, lieudit Bois de Leuze pour une contenance cadastrale de 13 ares 28 centiares. **Le bien forme le lot numéro ONZE (11)** du lotissement de la Zone Industrielle du Bois de Leuze (extension), approuvé par arrêté municipal du 14 octobre 1985, déposé au rang des minutes de M^e CODACCIONI, notaire à SAINT MARTIN DE CRAU, suivant dépôt de pièces du 29 avril 1986, publié au service de la publicité foncière de TARASCON le 2 juillet 1986 volume 4522 n° 15, et arrêté municipal modificatif du 18 novembre 1987 déposé au rang des minutes de M^e CODACCIONI notaire à SAINT MARTIN DE CRAU suivant dépôt de pièces complémentaires du 8 janvier 1988, publié au service de la publicité foncière de TARASCON le 8 mars 1988 volume 4906 n° 16. Visite assurée par la SELARL ACTHEMIS Huissiers à ARLES le **lundi 25 novembre 2019 de 14 h à 15 h sur place.** **OCCUPATION :** Les biens sont loués suivant bail commercial en date du 1^{er} février 2005 pour un montant de loyer mensuel de 200 € TTC. **CONDITIONS DE LA VENTE :** Le cahier des conditions de la vente dressé par Maître Jean-Pierre VOLFIN a été déposé le 25 avril 2019 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de TARASCON SUR RHONE où tous les prétendants peuvent en prendre connaissance ainsi qu'au cabinet de Maître VOLFIN. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit auprès du Barreau de TARASCON. L'avocat se fera remettre par son mandant contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.

Signé : Jean-Pierre VOLFIN



Pour tous renseignements s'adresser à : Maître Jean Pierre VOLFIN, avocat, 8 place du Forum, 13200 ARLES, TEL : 04.90.93.82.36 ou sur consultation du site internet : www.volfinassociés.com ou encore sur le site de l'ordre des avocats de TARASCON : www.avocats-tarascon.com